



5 SESSIONS
2 Ans

Brevet de Technicien Professionnel (BTP)

Publication au JORT 13-16/08/2019 N°65 - 66

Le rôle de la douane a particulièrement évolué ces dernières années. Outre son rôle économique et ses missions sécuritaires, elle exerce aussi une mission fiscale dont la réglementation, à l'import comme à l'export, ne s'applique qu'aux échanges avec les pays tiers. Les formalités de dédouanement et les procédures de déclaration en douane, soumises à des règles spécifiques mais néanmoins complexes, doivent être gérées avec exactitude.

Perspectives d'emploi

Le technicien en formalité douanière a la responsabilité de la déclaration en douane, pour l'importation ou l'exportation. Il assure l'interface entre les services transit et comptable des entreprises et la douane. Il établit le montant des droits et taxes et communique à la douane tous renseignements sur les marchandises. Il vérifie leur conformité à la réglementation en vigueur avant de signer le dossier et de le remettre à la douane. Dans certains cas, notamment si la douane le demande, il effectue le contrôle physique des marchandises.

Des contacts se nouent alors avec des interlocuteurs divers : armateurs, consignataires, compagnies d'assurances. Mais c'est en toute autonomie que le technicien en formalité douanière rédige les formulaires réglementaires.

Au cours de sa formation, le stagiaire sera appelé à développer ses compétences techniques et relationnelles :

- À acquérir de bonnes connaissances sur l'environnement et les documentations techniques liées au commerce international ainsi que sur le plan juridique concernant le transport
- Pour connaître les dispositions légales, douanières ou autres, en relation notamment avec la variété des produits importés ou exportés: alcool, explosifs, denrées alimentaires, sérums et vaccins, métaux précieux, végétaux, etc.
- Pour préparer des attestations particulières pour les matières dangereuses, le matériel de guerre, les œuvres d'art, etc. et joindre des documents tels que certificats sanitaires, déclaration d'importation
- À maîtriser les logiciels spécifiques d'aide aux déclarations
- À réaliser le dédouanement des marchandises
- À accompagner l'entreprise dans l'optimisation des opérations douanières
- À mettre en place des procédures spécifiques dans le cadre des échanges internationaux
- À établir des déclarations conformément à la législation et aux tarifs en vigueur en rapport avec le trafic routier, ferroviaire, maritime, fluvial et aérien

Conditions d'admission

Brevet de Technicien Professionnel (BTP) :

Satisfaire aux conditions d'admission à un BTP telles que fixées par le Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi (C.A.P ou 5e année accomplie).

